



SÉANCE DU 27 MARS 2023

DELIBERATION n°B-2023-03-030 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

**Date de convocation :**

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept mars à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente

**Absents :**

Patrick MERCIER, Jean-Philippe LE GAL, Laurent DE LAUNAY, Sébastien LABORDE, Alain JAMBON

-----  
Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL, FILIERE BOIS ET DE LA DOUBLE**

### **SOUTIEN À « LA FORÊT QUI DANSE » DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CLUB NATURE GIRONDE (CYCLE DE SENSIBILISATION) « IL ÉTAIT UNE FORÊT » ET « EXPLORONS LA FORÊT »**

Sur proposition de Monsieur David REDON, Vice-président en charge du patrimoine culturel et naturel, de la filière bois et de la gestion de la forêt de la Double,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) s'emploie, au travers de la mise en œuvre de ses politiques publiques, à relever les défis environnementaux, sociétaux et économiques actuels et améliorer la résilience de son territoire. En particulier, dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire en contribuant à la préservation des milieux et des ressources, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, ainsi qu'à la consommation responsable via notamment les circuits courts alimentaires.

Considérant qu'en 2020, La Cali est devenue propriétaire de 236 hectares de forêt qui s'étendent sur Coutras, Le Fieu Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle et Les Peintures. Depuis, elle travaille à l'élaboration d'une feuille de route visant la gestion et la valorisation durable de ce patrimoine forestier.

Considérant l'intérêt pour La Cali de faire découvrir ce patrimoine territorial, des animations et activités nature ont été proposées ces dernières années aux structures enfance et jeunesse de la collectivité : parcours culturels « Art et nature » dans le cadre du dispositif « L'Art de grandir » à l'attention des enfants des centres de loisirs, camp nature à l'attention des jeunes fréquentant les espaces jeunes...

Considérant qu'afin de conforter cette démarche pédagogique, La Cali a délibéré, le 15 décembre 2022, pour l'installation d'une parcelle forestière pédagogique dans la cadre du programme « dans 1000 communes la forêt fait école » porté par la Fédération Nationale des communes forestières ;

Considérant que pour rappel le principe de ce programme est de permettre à des enfants d'appréhender les divers enjeux liés à la forêt et de devenir responsables d'un parcellaire forestier en conseillant sa gestion dans une démarche collective et participative.

Considérant qu'ainsi, les services enfance, culture et transition écologique se sont associés pour construire une animation pédagogique à l'attention des enfants des centres de loisirs maternelle et élémentaire de Saint Denis de Pile.

Cette action rentre dans le cadre du dispositif Club nature Gironde visant à sensibiliser les jeunes au patrimoine naturel local, à la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Considérant que deux cycles de sensibilisation de 6 séances, appelés « Il était une forêt » à l'attention des maternelles et « Explorons la nature » à l'attention des élémentaires, ont été créés et déposés sur la plateforme du département le 20 février 2023 (Annexes 1 et 2).

Ils seront animés par Sarah Gourdel de l'activité d'animation nature La forêt qui danse, localisée à Porchères. Cette structure œuvre pour la préservation de l'environnement en proposant à un public varié (enfants toutes tranches d'âges et adultes) diverses activités, comme l'animation de jardins pédagogiques / partagés, d'ateliers bases permaculture, de balades arts et nature participatives...

L'animatrice proposera des séances in situ et au sein des centres de loisirs, permettant aux enfants de découvrir la forêt au fil des 4 saisons.

Considérant que pour la préparation et l'animation de ces 2 cycles, La forêt qui danse sollicite auprès de La Cali une subvention dans le cadre du dispositif Club nature Gironde. Le règlement d'intervention du Département prévoyant, au bénéfice de l'EPCI partenaire de la démarche, une prise en charge à hauteur de 75% des dépenses, avec un cofinancement résiduel pour la collectivité de 25%.

Le budget de ces 2 cycles de sensibilisation est donc le suivant :

**Financement Club nature Gironde (Cycle de sensibilisation)**

Centre de loisirs Saint Denis de Pile animé par Sarah Gourdel de La forêt qui danse	Coût total	Part département (75%)	Part La Cali (25%)
" Il était une forêt " pour les maternelles	2 400 €	1 800 €	600 €
" Explorons la forêt " pour les élémentaires	2 400 €	1 800 €	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 800 €</b>	<b>3 600 €</b>	<b>1 200 €</b>

Considérant que ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre des politiques publiques que mène La Cali en particulier en matière d'éducation à l'environnement et de transition écologique,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- demander une subvention de 3 600 € au Département de la Gironde au titre du dispositif Club Nature Gironde,
- signer les 2 conventions de partenariat entre La Cali et « La forêt qui danse » encadrant la mise en place des cycles de sensibilisation « Il était une forêt » et « Explorons la forêt » et signer l'ensemble des actes afférents à cette décision,

*Imputations budgétaires :*  
 DD1 : chapitre 65 – Compte 6574

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le 28 mars 2023  
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230327-B\_2023\_03\_030-DE

**Convention de partenariat entre  
La Cali et l'activité d'animation nature La forêt qui danse  
visant la mise en place du Cycle de sensibilisation Explorons la forêt »**

**Vu** la délibération du bureau de la Communauté d'agglomération du Libournais, du 27 mars 2023, relative au soutien de La Cali au déploiement du dispositif Cycle de sensibilisation du département de la Gironde et l'autorisation de signature d'une convention avec l'association La forêt qui danse pour la création du Cycle de sensibilisation Explorons la forêt »

**Entre** : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) représentée par le Président, Monsieur Philippe BUISSON,  
Et dénommée ci-après « La Cali ».

D'une part,

**Et** : l'activité d'animation nature La forêt qui danse, désignée ci-après par « La forêt qui danse » Cette activité d'animation nature est hébergée par la coopérative d'activité et d'emploi Coop'Alpha (antenne de Périgueux).

Siège de l'activité d'animation nature La forêt qui danse :  
Lieu-dit Chollet, 749 route de l'Isle, 33660 Porchères

N° SIRET de la coopérative Coop'Alpha : 482 371 481 00060

Représentée par Sarah GOURDEL, coopératrice au sein de la coopérative Coop'Alpha

D'autre part,

## **Préambule : Club nature Gironde et Cycle de sensibilisation**

### **Dispositif porté par le Conseil départemental de la Gironde**

Afin de sensibiliser les jeunes girondins au développement durable et à l'environnement, le Conseil départemental de la Gironde a créé et soutient, depuis 15 ans, le dispositif Club nature Gironde. Ce dispositif permet d'accompagner les acteurs du territoire, dans la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, afin de leur donner les moyens concrets de préserver leur environnement : découverte de la richesse et de la diversité des milieux naturels, sensibilisation aux menaces pesant sur la biodiversité. Pour être éligible au soutien départemental, le projet de Club nature doit être co-construit entre une collectivité territoriale girondine et une structure d'éducation à l'environnement.

Les collectivités déjà engagées dans le dispositif Club nature peuvent également, selon le public visé, proposer des **cycles de sensibilisation** qui se déroulent sur 6 séances contre 15 pour les Club nature.

### **Motivations de La Cali**

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire, en particulier en soutenant les initiatives qui concourent à la préservation des milieux et à l'éducation à l'environnement et au développement durable notamment auprès des plus jeunes.

## **Motivations de l'activité d'animation nature La forêt qui danse et présentation du projet**

La forêt qui danse œuvre pour la préservation de l'environnement en proposant à un public varié (enfants toutes tranches d'âges et adultes) diverses activités, comme l'animation de jardins pédagogiques / partagés, d'ateliers bases permaculture, de balades arts et nature participatives...

## **Origines du projet**

En février 2020, La Cali fait l'acquisition de 236 ha de parcelles boisées situées dans la forêt de la Double, répartis sur 5 communes (Chamadelle, Les Eglisottes, Les Peintures, Le Fieu et Coutras).

En tant que propriétaire forestier, La Cali est garante d'une gestion d'intérêt général de ce patrimoine et s'engage donc pour une gestion durable et multifonctionnelle de la ressource forestière qui prend en compte l'équilibre des usages : économique, social et environnemental. A ce titre, la collectivité développe des projets pédagogiques au sein de cette forêt, en lien avec les structures enfance et jeunesse et culture. La Cali a ainsi identifié une parcelle située sur la commune du Fieu, dédiée à la conduite de projets pédagogiques.

En juin 2022, La Cali s'est engagée dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » proposé par la FNCOFOR (Fédération nationale des communes forestières).

Le principe est de permettre à des enfants d'appréhender les divers enjeux liés à la forêt et de devenir responsables d'un parcellaire forestier en conseillant sa gestion dans une démarche collective et participative.

Ce programme propose un accompagnement technique et un cadre labélisé, mais n'assure pas de financement des activités mises en place.

Un travail transversal entre les services enfance, transition écologique et culture a été mené, afin d'élaborer un programme pilote à destination des centres de loisirs avec pour objectif pédagogique de donner aux enfants, citoyens de demain, une compréhension de l'espace forestier et de ses différentes fonctions.

La Cali a ainsi sollicité 4 prestataires locaux susceptibles d'animer ce type de projet, et a retenu l'offre de La forêt qui danse de Sarah Gourdel. Les 6 séances du cycle de sensibilisation visent à animer des ateliers en forêt auprès des enfants des centres de loisirs de La Cali.

Afin de sensibiliser les jeunes à la découverte de la nature en milieu forestier, le Cycle de sensibilisation Explorons la forêt » a été conçu en partenariat avec les acteurs du projet.

Le Cycle de sensibilisation, animé par La forêt qui danse, vise donc à animer le programme de la FNCOFOR « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ».

## **Article 1 : objet de la convention**

L'objectif de la présente convention est de préciser les obligations de chacune des parties en vue de la mise en œuvre et du suivi du Cycle de sensibilisation Explorons la forêt ».

## **Article 2 : création et déploiement du Cycle de sensibilisation Explorons la forêt »**

La structure La forêt qui danse, souhaitant animer un Cycle de sensibilisation sur le territoire de l'agglomération, sollicite, selon les modalités définies par le Conseil départemental de la Gironde, l'appui de La Cali.

En collaboration avec La Cali, La forêt qui danse, a complété et transmis à la collectivité un dossier de candidature, sur la base du document proposé par le département.

Ainsi que le prévoit le dispositif, La Cali a déposé le dossier de Cycle de sensibilisation sur la plateforme dédiée du département. Une candidature a donc été soumise le 20/02/2023 (voir **Annexe 1**).

Après avoir enregistré le dossier, le Conseil départemental a programmé l'instruction du Cycle de sensibilisation Explorons la forêt » lors d'une commission permanente qui se tiendra le 15 mai 2023.

Le budget total de cette opération est de 2 400 €, répartis comme suit :

- 1 800 € de subvention du département pour l'accompagnement de ce cycle (soit 75% du montant total),
- 600 € d'autofinancement pour La Cali (soit 25% du montant total).

Si La Cali obtient la subvention du département, elle reversera l'intégralité du budget, soit 2 400 €, à La forêt qui danse.

Conformément au dossier Explorons la forêt » déposé auprès du Conseil départemental de la Gironde (voir **Annexe 1**), La forêt qui danse s'engage à mettre en œuvre le programme suivant :

- Nom du Cycle de sensibilisation : Explorons la forêt »
- Lieu de l'activité : forêt domaniale de La Cali sur la commune de Le Fieu et centres de loisirs
- Public bénéficiaire : 12 enfants des centres de loisirs
- Nature de l'activité proposée : 6 séances de 2 heures chacune sur la période donnée, entre juin et décembre 2023.
- Intervenante pour l'activité : madame Sarah GOURDEL.

## **Article 3 : engagement des parties**

**La forêt qui danse** met en œuvre son projet en lien avec les animateurs des centres de loisirs. Son animatrice devra tenir La Cali informée du déroulement de son projet à savoir le nombre de jeunes inscrits aux séances du Cycle de sensibilisation Explorons la forêt » (et parmi eux du nombre de résidents de La Cali), du planning prévisionnel des séances, de leur contenu synthétique et de lui adresser un bilan de l'opération (voir article 6). Après discussion préalable entre La Cali et La forêt qui danse, des représentants de La Cali pourront être autorisés à participer aux séances. En cas de difficulté de toute nature survenue pendant la durée de la convention et susceptible d'impacter le projet, La forêt qui danse est également tenue d'en informer La Cali.

Concernant la communication, les consignes suivantes devront être respectées :

- **Pour le département de la Gironde**, les bénéficiaires d'une aide départementale s'engagent à :
  - o apposer le logo du Département (à télécharger sur [gironde.fr/le-logo](http://gironde.fr/le-logo)) sur l'ensemble des outils de communication (dépliants, affichettes, flyers, site internet, signalétique, newsletter...)
  - o citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique...)
  - o valoriser le projet. Pour valoriser la manifestation, la partager, faciliter les échanges d'informations entre partenaires, il est recommandé d'envoyer les documents (textes, œuvres, films, liens vers des sites internet...) à l'adresse suivante : [projets-jeunesses@gironde.fr](mailto:projets-jeunesses@gironde.fr). Ils seront insérés à l'espace collaboratif Partage d'expériences sur l'Espace Acteurs Jeunesse.
- **Pour La Cali** : respect des mêmes règles que pour le Département concernant le logo sur les supports de communication et citation de La Cali comme partenaire soutien du projet. Si la structure transmet à La Cali des informations sur le déroulement du Cycle de sensibilisation, la collectivité pourra faire la promotion de l'opération au travers de ses outils de communication grand public ou institutionnels.

**La Cali** s'engage à :

- Soutenir financièrement le projet selon les modalités définies à l'article 5,
- Faire le lien entre la structure La forêt qui danse et les espaces jeunes.

En lien avec leur hiérarchie, les centres de loisirs sont en charge de l'organisation des séances et de la promotion du Cycle de sensibilisation :

- Information auprès des enfants fréquentant les centres de loisirs afin de susciter leur intérêt pour qu'ils y participent,
- Communication sur le programme du Cycle de sensibilisation et la continuité de présence souhaitée des enfants à l'ensemble des 6 séances,
- Gestion des inscriptions en fonction du nombre de places disponibles et les effectifs aux 6 séances,
- Assurer les déplacements des jeunes sur les différents lieux où se dérouleront les ateliers,
- Être présents auprès du professionnel encadrant l'atelier pour gérer le groupe de jeunes.

#### **Article 4 : durée de la convention**

La présente convention est valable à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2023.

## Article 5 : financement du Cycle de sensibilisation par La Cali

Sous réserve de l'acceptation du dossier et du versement de la subvention prévue par le département, La Cali s'engage à allouer à la structure La forêt qui danse, la totalité de la subvention perçue au titre de ce Cycle de sensibilisation par le département, soit 1 800 €, ainsi qu'une subvention complémentaire de La Cali prévue au dispositif, d'un montant de 600 € (voir Article 2). Les modalités de versement seront les suivantes :

- 1<sup>er</sup> acompte de 20% de la subvention totale allouée (soit 480 €) à la signature de la convention,
- 2<sup>ème</sup> acompte de 60% de la subvention allouée (soit 1 440 €) à solliciter après la tenue de deux séances d'animation,
- Versement du solde (soit 20%) à l'issue du Cycle de sensibilisation et après transmission du bilan final de l'opération (soit 480 €).

Selon les procédures comptables en vigueur à La Cali, la collectivité se libérera des sommes dues au titre de la présente convention par virement au crédit du compte :

### Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

--

Identification du compte pour une utilisation nationale

13335	00301	08001564049	18
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	CEPAFRPP333
---------------------------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1333	5003	0108	0015	6404	918
------	------	------	------	------	------	-----

**Agence**

CARBON BLANC

**Intitulé du compte**

COOP'ALPHA - COOP ACTIVITES EEMPL

AVENUE VIGNAU ANGLADE

13 ALL DU COLONEL FABIEN

33560 CARBON BLANC  
 TEL : 05.33.63.57.71

33310 LORMONT

## **Article 6 : suivi et évaluation du dispositif**

Les personnes désignées pour le suivi de l'opération sont :

- Madame Maryse Paludetto, Responsable du centre de loisirs maternel et élémentaire de Saint Denis de Pile pour La Cali,
- Madame Sarah GOURDEL, animatrice de l'activité d'animation nature La forêt qui danse.

Les parties à la présente convention conviennent de s'informer mutuellement au cas où elles envisageraient de changer leur responsable respectif ainsi désigné.

La structure La forêt qui danse transmettra à La Cali un bilan global de l'opération, qui sera composé d'une description des séances (date, thème, nombre de participants aux séances) et d'une analyse qualitative du projet permettant de révéler les freins rencontrés et les pistes d'amélioration (voir Article 3).

## **Article 7 : responsabilité et assurance**

La structure La forêt qui danse s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de La Cali ne puisse être recherchée.

A tout moment, sur demande de La Cali, la structure devra être en mesure de justifier des attestations d'assurances souscrites.

## **Article 8 : différends et litiges**

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

Fait à Libourne, le

Le Président de La Cali

Coopératrice pour l'activité d'animation nature  
La forêt qui danse  
au sein de Coop'Alpha

Monsieur Philippe BUISSON

Madame Sarah GOURDEL

## TABLE DES ANNEXES

**Annexe 1** : Dossier de candidature Explorons la forêt » présenté au Conseil départemental de la Gironde

## Club Nature Gironde 2023

**Date de soumission**

20/02/2023 16:55:45

### I. Dispositif concerné

**Dispositif concerné ?**

Club Nature 2023/2024 (déroulement sur année scolaire) [A2]

### II. Porteur du projet / Demande de subvention

**Vous êtes ...**

Une commune ou une structure intercommunale [A2]

**Nom et prénom de la personne responsable du projet**

DUMORA Isabelle

**Fonction du responsable du projet**

Chargée de mission service transition écologique

**Téléphone du responsable du projet**

0524242213

**Courriel du responsable du projet :**

idumora@lacali.fr

**Merci d'indiquer l'adresse du site internet de votre structure**

<https://www.lacali.fr/>

### III. Partenaire du projet

**Nom.s structure.s d'éducation à l'environnement intervenante.s dans le projet**

La forêt qui danse

**Nom.s, coordonnées et compétences (diplômes, expériences jeune public...) des animateur.trice.s du Club nature**

Sarah Gourdel - Adresse : Lieu dit Chollet, 749 route de l'Isle, 33660 Porchères - Tél : 06 72 18 72 62 6 - Mail : laforetquidanse@gmail.com - Diplômes : Maîtrise Anglais option cinéma, BAFA, BPJEPS EEDD (Education à l'Environnement vers un Développement Durable) Aujourd'hui au sein de La forêt qui danse Enfants (toutes tranches d'âges) / adultes : Jardins pédagogiques, partagés / Aide au jardin (potager, fleurs, compost, biodiversité ...) / Sensibilisation aux principes de la permaculture / Balades Arts & nature naturalistes, sensorielles & participatives / Ateliers sur mesure (jardin, cosmétiques, Arts & nature ...) / Séjours Connexion Nature Avant la Forêt qui danse : Animatrice/médiatrice jardin pédagogiques, jardins partagés, éducation à l'environnement pour Tout public, jeunesse (Enfants de micro-crèches à lycées, jeunes en situation de handicap), publics spécifiques, adultes, familles, dans écoles, ALSH, Club nature, JDD (Juniors du développement durable), jardins urbains partenariats bailleurs sociaux Missions au sein de des associations Terre d'ADELES et Place aux jardins AGJA Bordeaux, Mairie Bassens, Animatrice ateliers création, audio-visuel, éveil musical, (publics spécifiques), Association Fenêtre sur rue, Bordeaux Ehapd Maison protestante de retraite ; Bordeaux, CSSR les Lauriers ; Lormont, CEID ; Bègles Compétences : Encadrement de divers publics : Enfants (de micro-crèches à lycées), Jeunes en situation de handicap Publics spécifiques, Adultes, personnes âgées Conception et animation de diverses activités et projets : Autour du jardin, Mise en place et accompagnement de jardins pédagogiques et partagés, de zones refuge de biodiversité, Jardinage naturel saisonnalité, associations de plantes, purins, biodiversité au jardin, Initiation à la permaculture, Bricolage bacs jardinage, meubles en palette, pergola, hôtel à insectes, nichoir, clôture artistique En nature : Balade découverte plantes sauvages et comestibles, Balade découverte faune/flore (sensibilisation), Balade sensorielles et participatives, Ateliers landart et DIY en lien avec la nature (teinture végétale, sensibilisation usages et transformation des plantes, réalisation de baumes, ateliers zéro déchets (lessives etc.) Autour des arts visuels : Créations nature Landart, Créations audio-visuelles, Initiation au tournage/montage Initiation à la macro photographie, Réalisation de vidéos de valorisation de projet, petits reportages Communication et coordination : Tutorat Volontaires en service civique, Sensibilisation équipe aux techniques de l'accueil des émotions Organisation d'ateliers de sensibilisation à la communication bienveillante pour collègues et groupes de jardins partagés, Organisation événementielle.

**Adresse du site internet**

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064912906516>

## IV. Descriptif du projet

Le descriptif de votre projet doit être le plus détaillé possible (10 lignes minimum).

**Nom de votre projet :**

Explorons la forêt

**Présentation synthétique du contexte / objectifs pédagogiques du projet et du déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...)**

En février 2020, La Cali fait l'acquisition de 236 ha de parcelles boisées situées dans la forêt de la Double, répartis sur 5 communes (Chamadelle, Les Eglisottes, Les Peintures, Le Fieu et Coutras).

En tant que propriétaire forestier, La Cali est garante d'une gestion d'intérêt général de ce patrimoine et s'engage donc pour une gestion durable et multifonctionnelle de la ressource forestière qui prend en compte l'équilibre des usages : économique, social et environnemental.

A ce titre, la collectivité développe des projets pédagogiques au sein de cette forêt, en lien avec les structures enfance et jeunesse. La Cali a ainsi identifié une parcelle située sur la commune du Fieu, dédiée à la conduite de projets pédagogiques.

En juin 2022, La Cali s'est engagée dans le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » proposé par la FNCOFOR (Fédération nationale des communes forestières).

Le principe est de permettre à des enfants d'appréhender les divers enjeux liés à la forêt et de devenir responsables d'un parcellaire forestier en conseillant sa gestion dans une démarche collective et participative.

Ce programme propose un accompagnement technique et un cadre labélisé, mais n'assure pas de financement des activités mises en place.

Un travail transversal entre les services enfance, transition écologique et culture a été mené, afin d'élaborer un programme pilote à destination des centres de loisirs avec pour objectif pédagogique de donner aux enfants, citoyens de demain, une compréhension de l'espace forestier et de ses différentes fonctions.

La Cali a ainsi sollicité 4 prestataires locaux susceptibles d'animer ce type de projet, et a retenu l'offre de La forêt qui danse de Sarah Gourdel. Les 6 séances du cycle de sensibilisation visent à animer des ateliers en forêt auprès des enfants des centres de loisirs de La Cali.

Les enfants du centre de loisirs élémentaire de Saint Denis de Pile et Guîtres bénéficieront de ce programme d'animation.

Le fil conducteur entre les séances, il comporte 3 parties :

1 partie dédiée à la compréhension et l'identification (inventaire faune/flore du milieu etc.)

1 partie dédiée à la trace gardée de la forêt (dessins, notes, herbier, photos, anecdotes...)

1 partie dédiée aux avis, actions, décisions proposées par les enfants, en lien avec l'équipe pédagogique du centre de loisirs, l'école (mise en place d'un sentier pédagogique ? Autre ?).

L'approche se veut pédagogique, sensorielle, ludique, créative, avec une dynamique participative et coopérative (favoriser l'écoute et l'entraide entre les jeunes), bienveillance, joie de vivre.

**Séance 1**

L'été : les fruits de la forêt

Lieu : en forêt

Période : Juin 23

Explication et échanges autour de la forêt et ses ressources, ses usages (bois, nourriture pour les hommes et les animaux, se soigner etc.)

Jeu quizz

Comment nous partageons l'espace entre professionnels du bois, chasseurs, promeneurs, sportifs, artistes...<sup>[?]</sup>

Diversité des essences. Jeux sensoriels et participatifs de reconnaissance et d'identification d'arbres/arbustes et de plantes vivaces forestières (feuilles, écorces, fruits)

Ce que nous pouvons faire avec le bois, les fibres de la forêt.

Initiation à la vannerie sauvage (fragon, ronce collectés sur place)

Attrape rêve simplifié

**Séance 2**

L'été : traces de forêt

Lieu : en centre

Période : juillet<sup>[?]</sup>

Garder traces de feuilles via la technique de l'impression végétale

Feuilles de différents végétaux récoltés en forêt et lisière (dont ronces, châtaigniers, chêne, aubépine...)

Observation de la récolte de feuilles et morceaux de végétaux

Observation et échanges autour de la diversité des formes Impressions des feuilles sur du tissu en coton (petits carrés de tissus récupérés ou torchons, tote bag, pochette en tissu, T shirt (blanc ou de couleur claire, sans ou avec peu de motifs, assez d'espace pour imprimer des motifs de feuilles) que les enfants apportent ou qui leur sont fournis.

Personnalisation des morceaux de tissus avec les végétaux, création de motifs...

Fixation des tanins dans un bain de vinaigre blanc ou d'oxyde de fer rincé à l'eau

**Séance 3**

L'automne : une forêt de champignons

Lieu : en forêt

Période : octobre?

L'arbre, observation et explication du réseau mycorhize et de son fonctionnement.

Qu'est-ce qu'un champignon et son rôle essentiel dans les forêts.?

A la chasse aux champignons, (observation des différents types de champignons (formes, couleurs, supports (feuilles, bois mort, vivant)

Les 3 familles écologiques de champignons : ceux qui éliminent les arbres malades, ceux qui décomposent et transforment la matière organique et ceux qui nourrissent et soignent les arbres.(parasites, décomposeurs, symbiotiques)

Coopération et champignons

Jeux coopératifs et sensoriels

Découverte de la forêt yeux fermés/foulard, guidée par son camarade (confiance et coopération)

Réalisation d'une création collective Land-art art symbolisant un réseau de mycorhize mêlant argile (pain d'argile), raphia ou ficelle et éléments de la nature trouvés en forêt

Séance 4

L'automne : compostage à tous les étages

Lieu : en centre

Période : octobre?

Mise en place d'un espace de compostage au centre de loisirs et réalisation d'espaces de culture en lasagne. ?

Jeux : le compostage en pratique.

Faire le lien entre la litière forestière, les cycles de décomposition des matières et le composteur (ressources vertes) (partenariat SMICVAL pour composteurs)

Séance 5

L'hiver : mais où vont les feuilles ?

Lieu : en forêt

Période : novembre?

La litière de la forêt, le compost : de la feuille à la terre.?

Jeu découverte du processus de décomposition de la matière végétale dans la forêt (bois, feuilles ...)

Observation et identification de la faune du sol à l'œuvre dans la décomposition (boîtes loupes) et dessins d'observation.

Séance 6

L'hiver : forêt à palabres

Lieu : en centre

Période : décembre?

La forêt en fête : temps convivial ouvert aux familles et aux professionnels, partenaires, avec restitution et valorisation des séances. Présentation des différents « Carnet de bord – destination forêt » et décisions, actions proposées par les enfants sur la gestion de la parcelle forestière.

Animation d'un temps de questions réponses entre enfants, équipes pédagogiques et professionnels.

Transmission par les enfants aux parents de la technique de l'impression végétale (mini atelier sur place)

**Date début du projet :**

20/06/2023

**Date fin du projet :**

31/12/2023

**Votre projet se déroule-t-il sur un Espace Naturel Sensible du Département ?**

Non [N]

**Votre projet-il combiné avec un projet déposé dans le cadre d'un autre dispositif du Département ?**

Non [N]

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [0 à 3 ans][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [0 à 3 ans][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [0 à 3 ans][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [3 à 5 ans][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [3 à 5 ans][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [3 à 5 ans][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [6 à 10 ans][Nombre de Filles]**

8

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [6 à 10 ans][Nombre de Garçons]**

8

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [6 à 10 ans][Nombre de jeunes]**

16

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [11 à 14 ans][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [11 à 14 ans][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [11 à 14 ans][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [« Club Ados »][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [« Club Ados »][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [« Club Ados »][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [Total][Nombre de Filles]**

8

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [Total][Nombre de Garçons]**

8

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [Total][Nombre de jeunes]**

16

**Veillez indiquer le nombre total de jeunes**

16

**Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour favoriser l'égalité filles – garçons dans votre projet ?**

Le club nature sera présenté indifféremment aux filles et aux garçons du centre de loisirs.

Le groupe retenu respectera la mixité. Les activités seront proposées autant aux filles qu'aux garçons.

**Des jeunes ayant un handicap participent-ils au projet ?**

Non [N]

**Type de production réalisée par les jeunes et valorisation envisagée du Club nature**

Un livret pédagogique collectif, le « Carnet de bord – destination forêt » (1 classeur pour chaque centre de loisirs) sera complété lors et entre les séances, en partie par des documents pédagogiques fournis et par les apports des enfants dans leurs cheminements et expériences vécues in situ. Il pourra être transmis comme témoignage et passage de relais aux enfants qui continueront la gestion de cet espace forestier l'année suivante.

Lors de la dernière séance prévue en décembre, un temps convivial sera organisé, avec les partenaires du projet et les familles. L'objectif est de faire une restitution et valorisation des séances, présenter les différents « Carnet de bord – destination forêt » et décisions, actions proposées par les enfants sur la gestion de la parcelle forestière.

## V. Budget prévisionnel du projet

**Dépenses prévisionnelles du projet :**

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi)][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

12H à 50 € Réalisation du devis, RDV préparatoires avec la structure, préparation des séances

**Dépenses prévisionnelles du projet :**

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi)][Montants]

600

**Dépenses prévisionnelles du projet :**

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S.][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

12H à 100 € Animation des 6 séances (2H)

**Dépenses prévisionnelles du projet :**

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S.][Montants]

1200

**Dépenses prévisionnelles du projet :**

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

Achat de matériel pour les séances

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS][Montants]

300

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

Organisation en décembre d'une séance de restitution et animation avec les partenaires du projet et les parents si possible

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE][Montants]

300

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Prestations de service ponctuelles][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Prestations de service ponctuelles][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Matériels et fournitures][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Matériels et fournitures][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Location (salle, équipements, véhicule)][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Location (salle, équipements, véhicule)][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Assurances][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Assurances][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Déplacement des jeunes][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Déplacement des jeunes][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

Mise à disposition de matériel de La forêt qui danse

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service][Montants]

100

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[TOTAL][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[TOTAL][Montants]

2500

Veuillez indiquer le coût prévisionnel total du projet

2500

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[RESSOURCES PROPRES - Participation de la collectivité territoriale ou de l'intercommunalité égale ou supérieure 25 % (hors mise à disposition gratuite de biens et de services et personnels bénévoles)][MONTANTS]

600

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - DSDEN - SDJES][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - CAF][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - MSA][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - Département de la Gironde][MONTANTS]

1800

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - Autres collectivités][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[AUTRE RECETTE ATTENDUE - Participation des familles][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - Mise à disposition gratuite de biens et de services][MONTANTS]

100

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - Personnel bénévole][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[AUTRES][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[TOTAL][MONTANTS]

2500

Informations complémentaires relatives au budget :

Valorisation du projet : partenariat avec le SMICVAL en projet pour les composteurs.  
Les 2 séances de printemps sont prises en charge par La Cali

**Veuillez préciser le montant de la subvention sollicitée auprès du Département de la Gironde :**

1800

Données personnelles

En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre des actions jeunesse / éducation du Département. Aucun autre traitement en sera effectué avec mes informations. [A1]

Attestation sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations saisies. [A1]

Engagement

Si ce projet est validé par le Département, votre établissement s'engage à le réaliser, à fournir un bilan à son terme et à valoriser le partenariat départemental. [A1]

**Convention de partenariat entre  
La Cali et l'activité d'animation nature La forêt qui danse  
visant la mise en place du Cycle de sensibilisation « Il était une forêt »**

**Vu** la délibération du bureau de la Communauté d'agglomération du Libournais, du 27 mars 2023, relative au soutien de La Cali au déploiement du dispositif Cycle de sensibilisation du département de la Gironde et l'autorisation de signature d'une convention avec l'association La forêt qui danse pour la création du Cycle de sensibilisation « Il était une forêt »

**Entre** : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) représentée par le Président, Monsieur Philippe BUISSON,  
Et dénommée ci-après « La Cali ».

D'une part,

**Et** : l'activité d'animation nature La forêt qui danse, désignée ci-après par « La forêt qui danse » Cette activité d'animation nature est hébergée par la coopérative d'activité et d'emploi Coop'Alpha (antenne de Périgueux).

Siège de l'activité d'animation nature La forêt qui danse :  
Lieu-dit Chollet, 749 route de l'Isle, 33660 Porchères

N° SIRET de la coopérative Coop'Alpha : 482 371 481 00060

Représentée par Sarah GOURDEL, coopératrice au sein de la coopérative Coop'Alpha

D'autre part,

## **Préambule : Club nature Gironde et Cycle de sensibilisation**

### **Dispositif porté par le Conseil départemental de la Gironde**

Afin de sensibiliser les jeunes girondins au développement durable et à l'environnement, le Conseil départemental de la Gironde a créé et soutient, depuis 15 ans, le dispositif Club nature Gironde. Ce dispositif permet d'accompagner les acteurs du territoire, dans la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, afin de leur donner les moyens concrets de préserver leur environnement : découverte de la richesse et de la diversité des milieux naturels, sensibilisation aux menaces pesant sur la biodiversité. Pour être éligible au soutien départemental, le projet de Club nature doit être co-construit entre une collectivité territoriale girondine et une structure d'éducation à l'environnement.

Les collectivités déjà engagées dans le dispositif Club nature peuvent également, selon le public visé, proposer des **cycles de sensibilisation** qui se déroulent sur 6 séances contre 15 pour les Club nature.

### **Motivations de La Cali**

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire, en particulier en soutenant les initiatives qui concourent à la préservation des milieux et à l'éducation à l'environnement et au développement durable notamment auprès des plus jeunes.

## **Motivations de l'activité d'animation nature La forêt qui danse et présentation du projet**

La forêt qui danse œuvre pour la préservation de l'environnement en proposant à un public varié (enfants toutes tranches d'âges et adultes) diverses activités, comme l'animation de jardins pédagogiques / partagés, d'ateliers bases permaculture, de balades arts et nature participatives...

## **Origines du projet**

En février 2020, La Cali fait l'acquisition de 236 ha de parcelles boisées situées dans la forêt de la Double, répartis sur 5 communes (Chamadelle, Les Eglisottes, Les Peintures, Le Fieu et Coutras).

En tant que propriétaire forestier, La Cali est garante d'une gestion d'intérêt général de ce patrimoine et s'engage donc pour une gestion durable et multifonctionnelle de la ressource forestière qui prend en compte l'équilibre des usages : économique, social et environnemental. A ce titre, la collectivité développe des projets pédagogiques au sein de cette forêt, en lien avec les structures enfance et jeunesse et culture. La Cali a ainsi identifié une parcelle située sur la commune du Fieu, dédiée à la conduite de projets pédagogiques.

En juin 2022, La Cali s'est engagée dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » proposé par la FNCOFOR (Fédération nationale des communes forestières).

Le principe est de permettre à des enfants d'appréhender les divers enjeux liés à la forêt et de devenir responsables d'un parcellaire forestier en conseillant sa gestion dans une démarche collective et participative.

Ce programme propose un accompagnement technique et un cadre labélisé, mais n'assure pas de financement des activités mises en place.

Un travail transversal entre les services enfance, transition écologique et culture a été mené, afin d'élaborer un programme pilote à destination des centres de loisirs avec pour objectif pédagogique de donner aux enfants, citoyens de demain, une compréhension de l'espace forestier et de ses différentes fonctions.

La Cali a ainsi sollicité 4 prestataires locaux susceptibles d'animer ce type de projet, et a retenu l'offre de La forêt qui danse de Sarah Gourdel. Les 6 séances du cycle de sensibilisation visent à animer des ateliers en forêt auprès des enfants des centres de loisirs de La Cali.

Afin de sensibiliser les jeunes à la découverte de la nature en milieu forestier, le Cycle de sensibilisation « Il était une forêt » a été conçu en partenariat avec les acteurs du projet.

Le Cycle de sensibilisation, animé par La forêt qui danse, vise donc à animer le programme de la FNCOFOR « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ».

## **Article 1 : objet de la convention**

L'objectif de la présente convention est de préciser les obligations de chacune des parties en vue de la mise en œuvre et du suivi du Cycle de sensibilisation « Il était une forêt ».

## **Article 2 : création et déploiement du Cycle de sensibilisation « Il était une forêt »**

La structure La forêt qui danse, souhaitant animer un Cycle de sensibilisation sur le territoire de l'agglomération, sollicite, selon les modalités définies par le Conseil départemental de la Gironde, l'appui de La Cali.

En collaboration avec La Cali, La forêt qui danse, a complété et transmis à la collectivité un dossier de candidature, sur la base du document proposé par le département.

Ainsi que le prévoit le dispositif, La Cali a déposé le dossier de Cycle de sensibilisation sur la plateforme dédiée du département. Une candidature a donc été soumise le 20/02/2023 (voir **Annexe 1**).

Après avoir enregistré le dossier, le Conseil départemental a programmé l'instruction du Cycle de sensibilisation « Il était une forêt » lors d'une commission permanente qui se tiendra le 15 mai 2023.

Le budget total de cette opération est de 2 400 €, répartis comme suit :

- 1 800 € de subvention du département pour l'accompagnement de ce cycle (soit 75% du montant total),
- 600 € d'autofinancement pour La Cali (soit 25% du montant total).

Si La Cali obtient la subvention du département, elle reversera l'intégralité du budget, soit 2 400 €, à La forêt qui danse.

Conformément au dossier « Il était une forêt » déposé auprès du Conseil départemental de la Gironde (voir **Annexe 1**), La forêt qui danse s'engage à mettre en œuvre le programme suivant :

- Nom du Cycle de sensibilisation : « Il était une forêt »
- Lieu de l'activité : forêt domaniale de La Cali sur la commune de Le Fieu et centres de loisirs
- Public bénéficiaire : 12 enfants des centres de loisirs
- Nature de l'activité proposée : 6 séances de 2 heures chacune sur la période donnée, entre juin et décembre 2023.
- Intervenante pour l'activité : madame Sarah GOURDEL.

## **Article 3 : engagement des parties**

**La forêt qui danse** met en œuvre son projet en lien avec les animateurs des centres de loisirs. Son animatrice devra tenir La Cali informée du déroulement de son projet à savoir le nombre de jeunes inscrits aux séances du Cycle de sensibilisation « Il était une forêt » (et parmi eux du nombre de résidents de La Cali), du planning prévisionnel des séances, de leur contenu synthétique et de lui adresser un bilan de l'opération (voir article 6). Après discussion préalable entre La Cali et La forêt qui danse, des représentants de La Cali pourront être autorisés à participer aux séances. En cas de difficulté de toute nature survenue pendant la durée de la convention et susceptible d'impacter le projet, La forêt qui danse est également tenue d'en informer La Cali.

Concernant la communication, les consignes suivantes devront être respectées :

- **Pour le département de la Gironde**, les bénéficiaires d'une aide départementale s'engagent à :
  - o apposer le logo du Département (à télécharger sur [gironde.fr/le-logo](http://gironde.fr/le-logo)) sur l'ensemble des outils de communication (dépliants, affichettes, flyers, site internet, signalétique, newsletter...)
  - o citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique...)
  - o valoriser le projet. Pour valoriser la manifestation, la partager, faciliter les échanges d'informations entre partenaires, il est recommandé d'envoyer les documents (textes, œuvres, films, liens vers des sites internet...) à l'adresse suivante : [projets-jeunesses@gironde.fr](mailto:projets-jeunesses@gironde.fr). Ils seront insérés à l'espace collaboratif Partage d'expériences sur l'Espace Acteurs Jeunesse.
- **Pour La Cali** : respect des mêmes règles que pour le Département concernant le logo sur les supports de communication et citation de La Cali comme partenaire soutien du projet. Si la structure transmet à La Cali des informations sur le déroulement du Cycle de sensibilisation, la collectivité pourra faire la promotion de l'opération au travers de ses outils de communication grand public ou institutionnels.

**La Cali** s'engage à :

- Soutenir financièrement le projet selon les modalités définies à l'article 5,
- Faire le lien entre la structure La forêt qui danse et les espaces jeunes.

En lien avec leur hiérarchie, les centres de loisirs sont en charge de l'organisation des séances et de la promotion du Cycle de sensibilisation :

- Information auprès des enfants fréquentant les centres de loisirs afin de susciter leur intérêt pour qu'ils y participent,
- Communication sur le programme du Cycle de sensibilisation et la continuité de présence souhaitée des enfants à l'ensemble des 6 séances,
- Gestion des inscriptions en fonction du nombre de places disponibles et les effectifs aux 6 séances,
- Assurer les déplacements des jeunes sur les différents lieux où se dérouleront les ateliers,
- Être présents auprès du professionnel encadrant l'atelier pour gérer le groupe de jeunes.

#### **Article 4 : durée de la convention**

La présente convention est valable à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2023.

## Article 5 : financement du Cycle de sensibilisation par La Cali

Sous réserve de l'acceptation du dossier et du versement de la subvention prévue par le département, La Cali s'engage à allouer à la structure La forêt qui danse, la totalité de la subvention perçue au titre de ce Cycle de sensibilisation par le département, soit 1 800 €, ainsi qu'une subvention complémentaire de La Cali prévue au dispositif, d'un montant de 600 € (voir Article 2). Les modalités de versement seront les suivantes :

- 1<sup>er</sup> acompte de 20% de la subvention totale allouée (soit 480 €) à la signature de la convention,
- 2<sup>ème</sup> acompte de 60% de la subvention allouée (soit 1 440 €) à solliciter après la tenue de deux séances d'animation,
- Versement du solde (soit 20%) à l'issue du Cycle de sensibilisation et après transmission du bilan final de l'opération (soit 480 €).

Selon les procédures comptables en vigueur à La Cali, la collectivité se libérera des sommes dues au titre de la présente convention par virement au crédit du compte :

### Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

--

#### Identification du compte pour une utilisation nationale

13335	00301	08001564049	18
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

#### Domiciliation

#### BIC

CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	CEPAFRPP333
---------------------------------------------	-------------

#### Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1333	5003	0108	0015	6404	918
------	------	------	------	------	------	-----

#### Agence

CARBON BLANC

#### Intitulé du compte

COOP'ALPHA - COOP ACTIVITES EEMPL

AVENUE VIGNAU ANGLADE

13 ALL DU COLONEL FABIEN

33560 CARBON BLANC  
 TEL : 05.33.63.57.71

33310 LORMONT

## **Article 6 : suivi et évaluation du dispositif**

Les personnes désignées pour le suivi de l'opération sont :

- Madame Maryse Paludetto, Responsable du centre de loisirs maternel et élémentaire de Saint Denis de Pile pour La Cali,
- Madame Sarah GOURDEL, animatrice de l'activité d'animation nature La forêt qui danse.

Les parties à la présente convention conviennent de s'informer mutuellement au cas où elles envisageraient de changer leur responsable respectif ainsi désigné.

La structure La forêt qui danse transmettra à La Cali un bilan global de l'opération, qui sera composé d'une description des séances (date, thème, nombre de participants aux séances) et d'une analyse qualitative du projet permettant de révéler les freins rencontrés et les pistes d'amélioration (voir Article 3).

## **Article 7 : responsabilité et assurance**

La structure La forêt qui danse s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de La Cali ne puisse être recherchée.

A tout moment, sur demande de La Cali, la structure devra être en mesure de justifier des attestations d'assurances souscrites.

## **Article 8 : différends et litiges**

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

Fait à Libourne, le

Le Président de La Cali

Coopératrice pour l'activité d'animation nature  
La forêt qui danse  
au sein de Coop'Alpha

Monsieur Philippe BUISSON

Madame Sarah GOURDEL

## TABLE DES ANNEXES

**Annexe 1** : Dossier de candidature « Il était une forêt » présenté au Conseil départemental de la Gironde

## Club Nature Gironde 2023

**Date de soumission**

20/02/2023 17:01:39

### I. Dispositif concerné

**Dispositif concerné ?**

Club Nature 2023/2024 (déroulement sur année scolaire) [A2]

### II. Porteur du projet / Demande de subvention

**Vous êtes ...**

Une commune ou une structure intercommunale [A2]

**Nom et prénom de la personne responsable du projet**

Isabelle DUMORA

**Fonction du responsable du projet**

Chargée de mission transition écologique

**Téléphone du responsable du projet**

0524242213

**Courriel du responsable du projet :**

idumora@lacali.fr

**Merci d'indiquer l'adresse du site internet de votre structure**

<https://www.lacali.fr/>

### III. Partenaire du projet

**Nom.s structure.s d'éducation à l'environnement intervenante.s dans le projet**

La forêt qui danse

**Nom.s, coordonnées et compétences (diplômes, expériences jeune public...) des animateur.trice.s du Club nature**

Sarah Gourdel - Adresse : Lieu dit Chollet, 749 route de l'Isle, 33660 Porchères - Tél : 06 72 18 72 62 6 - Mail : laforetquidanse@gmail.com - Diplômes : Maîtrise Anglais option cinéma, BAFA, BPJEPS EEDD (Education à l'Environnement vers un Développement Durable) Aujourd'hui au sein de La forêt qui danse Enfants (toutes tranches d'âges) / adultes : Jardins pédagogiques, partagés / Aide au jardin (potager, fleurs, compost, biodiversité ...) / Sensibilisation aux principes de la permaculture / Balades Arts & nature naturalistes, sensorielles & participatives / Ateliers sur mesure (jardin, cosmétiques, Arts & nature ...) / Séjours Connexion Nature Avant la Forêt qui danse : Animatrice/médiatrice jardin pédagogiques, jardins partagés, éducation à l'environnement pour Tout public, jeunesse (Enfants de micro-crèches à lycées, jeunes en situation de handicap), publics spécifiques, adultes, familles, dans écoles, ALSH, Club nature, JDD (Juniors du développement durable), jardins urbains partenariats bailleurs sociaux Missions au sein de des associations Terre d'ADELES et Place aux jardins AGJA Bordeaux, Mairie Bassens, Animatrice ateliers création, audio-visuel, éveil musical, (publics spécifiques), Association Fenêtre sur rue, Bordeaux Ehapd Maison protestante de retraite ; Bordeaux, CSSR les Lauriers ; Lormont, CEID ; Bègles Compétences : Encadrement de divers publics : Enfants (de micro-crèches à lycées), Jeunes en situation de handicap Publics spécifiques, Adultes, personnes âgées Conception et animation de diverses activités et projets : Autour du jardin, Mise en place et accompagnement de jardins pédagogiques et partagés, de zones refuge de biodiversité, Jardinage naturel saisonnalité, associations de plantes, purins, biodiversité au jardin, Initiation à la permaculture, Bricolage bacs jardinage, meubles en palette, pergola, hôtel à insectes, nichoir, clôture artistique En nature : Balade découverte plantes sauvages et comestibles, Balade découverte faune/flore (sensibilisation), Balade sensorielles et participatives, Ateliers landart et DIY en lien avec la nature (teinture végétale, sensibilisation usages et transformation des plantes, réalisation de baumes, ateliers zéro déchets (lessives etc.) Autour des arts visuels : Créations nature Landart, Créations audio-visuelles, Initiation au tournage/montage Initiation à la macro photographie, Réalisation de vidéos de valorisation de projet, petits reportages Communication et coordination : Tutorat Volontaires en service civique, Sensibilisation équipe aux techniques de l'accueil des émotions Organisation d'ateliers de sensibilisation à la communication bienveillante pour collègues et groupes de jardins partagés, Organisation événementielle.

**Adresse du site internet**

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064912906516>

#### IV. Descriptif du projet

Le descriptif de votre projet doit être le plus détaillé possible (10 lignes minimum).

**Nom de votre projet :**

Il était une forêt

**Présentation synthétique du contexte / objectifs pédagogiques du projet et du déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...)**

En février 2020, La Cali fait l'acquisition de 236 ha de parcelles boisées situées dans la forêt de la Double, répartis sur 5 communes (Chamadelle, Les Eglisottes, Les Peintures, Le Fieu et Coutras).

En tant que propriétaire forestier, La Cali est garante d'une gestion d'intérêt général de ce patrimoine et s'engage donc pour une gestion durable et multifonctionnelle de la ressource forestière qui prend en compte l'équilibre des usages : économique, social et environnemental.

A ce titre, la collectivité développe des projets pédagogiques au sein de cette forêt, en lien avec les structures enfance et jeunesse. La Cali a ainsi identifié une parcelle située sur la commune du Fieu, dédiée à la conduite de projets pédagogiques.

En juin 2022, La Cali s'est engagée dans le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » proposé par la FNCOFOR (Fédération nationale des communes forestières).

Le principe est de permettre à des enfants d'appréhender les divers enjeux liés à la forêt et de devenir responsables d'un parcellaire forestier en conseillant sa gestion dans une démarche collective et participative.

Ce programme propose un accompagnement technique et un cadre labélisé, mais n'assure pas de financement des activités mises en place.

Un travail transversal entre les services enfance, transition écologique et culture a été mené, afin d'élaborer un programme pilote à destination des centres de loisirs avec pour objectif pédagogique de donner aux enfants, citoyens de demain, une compréhension de l'espace forestier et de ses différentes fonctions.

La Cali a ainsi sollicité 4 prestataires locaux susceptibles d'animer ce type de projet, et a retenu l'offre de La forêt qui danse de Sarah Gourdel. Les 6 séances du cycle de sensibilisation visent à animer des ateliers en forêt auprès des enfants des centres de loisirs de La Cali.

Les enfants des centres de loisirs maternelle de Saint Denis de Pile et Guîtres bénéficieront de ce programme d'animation.

Le fil conducteur entre les séances, il comporte 3 parties :

1 partie dédiée à la compréhension et l'identification (inventaire faune/flore du milieu etc.)

1 partie dédiée à la trace gardée de la forêt (dessins, notes, herbier, photos, anecdotes...)

1 partie dédiée aux avis, actions, décisions proposées par les enfants, en lien avec l'équipe pédagogique du centre de loisirs, l'école (mise en place d'un sentier pédagogique ? Autre ?).

L'approche se veut pédagogique, sensorielle, ludique, créative, avec une dynamique participative et coopérative (favoriser l'écoute et l'entraide entre les jeunes), bienveillance, joie de vivre.

**Séance 1**

L'été : les fruits de la forêt

Lieu : en forêt

Période : Juin 23

Explication et échanges autour de la forêt et ses ressources, ses usages (bois, nourriture pour les hommes et les animaux, se soigner etc.)

Partage de l'espace entre professionnels du bois, chasseurs, promeneurs, sportifs, artistes...

Diversité des essences.

Jeux sensoriels d'observation d'arbres/arbustes et de plantes, vivaces forestières (feuilles, écorces, fruits)

Ce que nous pouvons faire avec les feuilles et autres éléments naturels récoltés dans la forêt.

Créations individuelles et exposition temporaire en forêt (cartes A4 ou A5, craies grasses, écriture, dessins, collages, emprunts végétaux)

**Séance 2**

L'été : traces de forêt

Lieu : en centre

Période : juillet

Garder traces de feuilles via la technique de l'impression végétale

Feuilles de différents végétaux récoltés en forêt et lisière (dont ronces, châtaigniers, chêne, aubépine, fougère...)

Observation de la récolte de feuilles et morceaux de végétaux

Observation et échanges autour de la diversité des formes Impressions des feuilles sur du tissu en coton (petits carrés de tissus récupérés ou torchons, tote bag, pochette en tissu, T shirt (blanc ou de couleur claire, sans ou avec peu de motifs, assez d'espace pour imprimer des motifs de feuilles) que les enfants apportent ou qui leur sont fournis.

Personnalisation des morceaux de tissus avec les végétaux, création de motifs...

Fixation des tanins dans un bain de vinaigre blanc ou d'oxyde de fer rincé à l'eau

**Séance 3**

L'automne : une forêt de champignons

Lieu : en forêt

Période : octobre?

L'arbre et les champignons. Qu'est-ce qu'un champignon et son rôle essentiel dans les forêts.?

A la chasse aux champignons, (observation des différents types de champignons (formes, couleurs, supports (feuilles, bois mort, vivant)

Créations Land-art et installations éphémères sur le thème des champignons

Je fais mon champignon (pied en argile (pain d'argile) et chapeau en feuilles, cupule de gland etc.)

Séance 4

L'automne : compostage à tous les étages

Lieu : en centre

Période : octobre?

Mise en place d'un espace de compostage au centre de loisirs et réalisation d'espaces de culture en lasagne. ?

Jeux : le compostage en pratique. Faire le lien entre la litière forestière, les cycles de décomposition des matières et le composteur (ressources vertes).

(partenariat SMICVAL pour composteurs)

Séance 5

L'hiver : mais où vont les feuilles ?

Lieu : en forêt

Période : novembre?

La litière de la forêt, le compost : de la feuille à la terre.?

Observation de la faune du sol à l'œuvre dans la décomposition (boîtes loupes)

L'odeur de la forêt

Parcours sensoriel (odeur de la mousse, des feuilles, de la terre, du bois humide...)

Séance 6

L'hiver : forêt à palabres

Lieu : en centre

Période : décembre?

La forêt en fête : temps convivial ouvert aux familles et aux professionnels, partenaires, avec

restitution et valorisation des séances?Présentation des différents « Carnet de bord – destination forêt » et décisions, actions proposées par les enfants sur la gestion de la parcelle forestière.

Animation d'un temps de questions réponses entre enfants, équipes pédagogiques et professionnels.

Transmission par les enfants aux parents de la technique de l'impression végétale (mini atelier sur place)

**Date début du projet :**

20/06/2023

**Date fin du projet :**

31/12/2023

**Votre projet se déroule-t-il sur un Espace Naturel Sensible du Département ?**

Non [N]

**Votre projet-il combiné avec un projet déposé dans le cadre d'un autre dispositif du Département ?**

Non [N]

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [0 à 3 ans][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [0 à 3 ans][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [0 à 3 ans][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [3 à 5 ans][Nombre de Filles]**

6

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [3 à 5 ans][Nombre de Garçons]**

6

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [3 à 5 ans][Nombre de jeunes]**

12

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [6 à 10 ans][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [6 à 10 ans][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [6 à 10 ans][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [11 à 14 ans][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [11 à 14 ans][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [11 à 14 ans][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [« Club Ados »][Nombre de Filles]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [« Club Ados »][Nombre de Garçons]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [« Club Ados »][Nombre de jeunes]**

0

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [Total][Nombre de Filles]**

6

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [Total][Nombre de Garçons]**

6

**Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation nature [Total][Nombre de jeunes]**

12

**Veillez indiquer le nombre total de jeunes**

12

**Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour favoriser l'égalité filles – garçons dans votre projet ?**

Le club nature sera présenté indifféremment aux filles et aux garçons du centre de loisirs.  
Le groupe retenu respectera la mixité. Les activités seront proposées autant aux filles qu'aux garçons.

**Des jeunes ayant un handicap participent-ils au projet ?**

Non [N]

### Type de production réalisée par les jeunes et valorisation envisagée du Club nature

Un livret pédagogique collectif, le « Carnet de bord – destination forêt » (1 classeur pour chaque centre de loisirs) sera complété lors et entre les séances, en partie par des documents pédagogiques fournis et par les apports des enfants dans leurs cheminements et expériences vécues in situ. Il pourra être transmis comme témoignage et passage de relais aux enfants qui continueront la gestion de cet espace forestier l'année suivante.

Lors de la dernière séance prévue en décembre, un temps convivial sera organisé, avec les partenaires du projet et les familles. L'objectif est de faire une restitution et valorisation des séances, présenter les différents « Carnet de bord – destination forêt » et décisions, actions proposées par les enfants sur la gestion de la parcelle forestière.

## V. Budget prévisionnel du projet

### Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi)][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

12 H de préparation à 50 € : élaboration du devis, rendez-vous préparatoires, préparation des séances

### Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi)][Montants]

600

### Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S)][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

12H à 100 € : animation des 6 séances de 2H

### Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S)][Montants]

1200

### Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS)][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

Achat de matériel pour les animations

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS][Montants]**

300

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]**

1 séance de restitution avec les partenaires et parents (si possible)

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE][Montants]**

300

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[AUTRES Prestations de service ponctuelles][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]**

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[AUTRES Prestations de service ponctuelles][Montants]**

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[AUTRES Matériels et fournitures][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]**

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[AUTRES Matériels et fournitures][Montants]**

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Location (salle, équipements, véhicule)][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Location (salle, équipements, véhicule)][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Assurances][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Assurances][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Déplacement des jeunes][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[AUTRES Déplacement des jeunes][Montants]

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service][EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]

Matériel mis à disposition par La forêt qui danse

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service][Montants]**

100

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole][EXPLICATIFS (Nombre d’heures – coût horaire / jour – nombre d’intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]**

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole][Montants]**

0

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[TOTAL][EXPLICATIFS (Nombre d’heures – coût horaire / jour – nombre d’intervenants - type de consommables, bus, bateau ...)]**

Projet

Dépenses prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet**

**[TOTAL][Montants]**

2500

**Veuillez indiquer le coût prévisionnel total du projet**

2500

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**[RESSOURCES PROPRES - Participation de la collectivité territoriale ou de l'intercommunalité égale ou supérieure 25 % (hors mise à disposition gratuite de biens et de services et personnels bénévoles)][MONTANTS]**

600

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**[SUBVENTION DEMANDEE - DSDEN - SDJES][MONTANTS]**

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

**[SUBVENTION DEMANDEE - CAF][MONTANTS]**

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - MSA][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - Département de la Gironde][MONTANTS]

1800

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[SUBVENTION DEMANDEE - Autres collectivités][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[AUTRE RECETTE ATTENDUE - Participation des familles][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - Mise à disposition gratuite de biens et de services][MONTANTS]

100

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - Personnel bénévole][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[AUTRES][MONTANTS]

0

Recettes prévisionnelles du projet :

**Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)**

[TOTAL][MONTANTS]

2500

Informations complémentaires relatives au budget :

Valorisation du projet : partenariat avec le SMICVAL en projet pour les composteurs.  
Les 2 séances de printemps sont prises en charge par La Cali

**Veuillez préciser le montant de la subvention sollicitée auprès du Département de la Gironde :**

1800

Données personnelles

En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre des actions jeunesse / éducation du Département. Aucun autre traitement en sera effectué avec mes informations. [A1]

Attestation sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations saisies. [A1]

Engagement

Si ce projet est validé par le Département, votre établissement s'engage à le réaliser, à fournir un bilan à son terme et à valoriser le partenariat départemental. [A1]